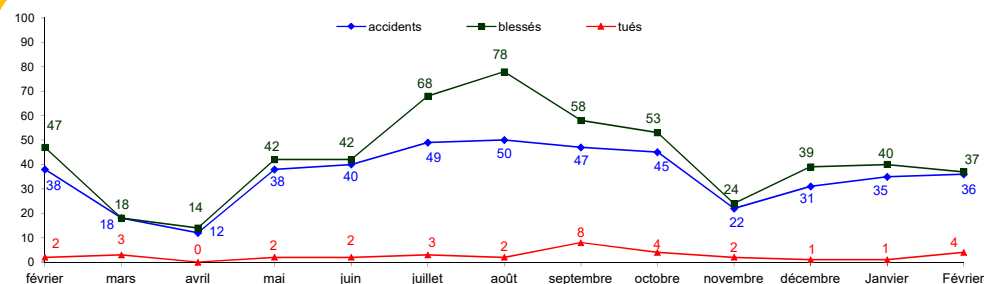


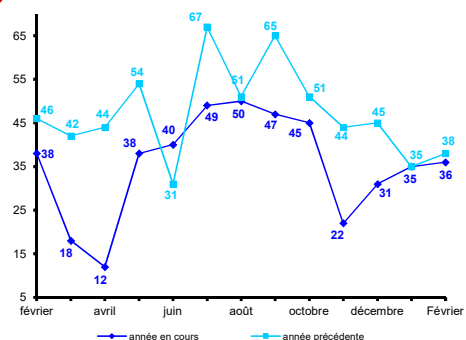


Evolution mensuelle



Comparaison au même mois de l'année précédente

+2 accidents



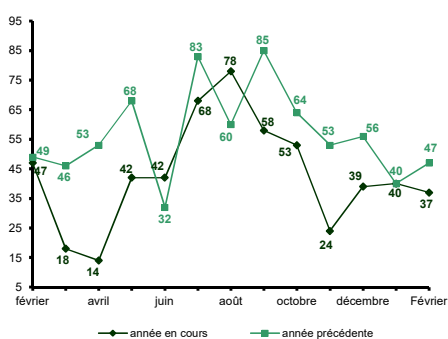
Cumuls du 1er janvier au 28 février 2021 et comparaison n-1

	Accidents	Blessés	Gont Blessés hospitalisés	Tués
2020	73	87	27	5
2021*	71	77	27	5
Tendance 2020/2019	↓	↓	→	→

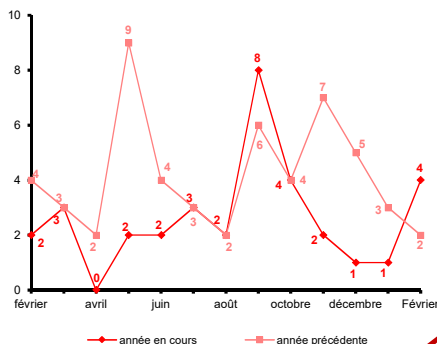
Blessés hospitalisés : au moins 24 h d'hospitalisation

* Ce document présente des chiffres provisoires

-10 blessés

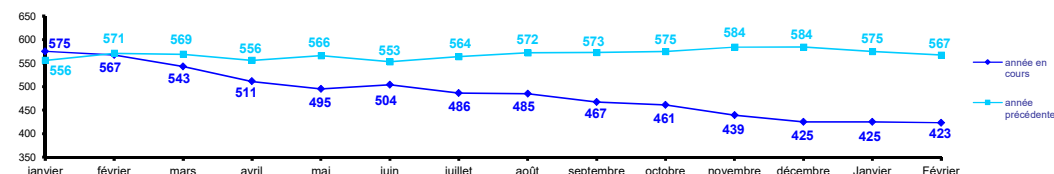


+2 tués

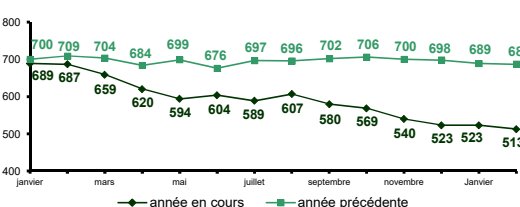


Cumuls des 12 derniers mois - Evolution

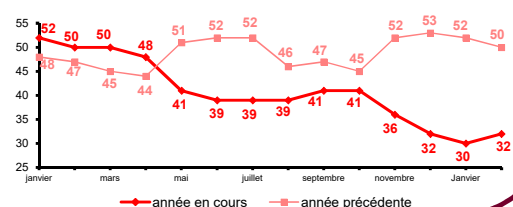
-144 accidents



-174 blessés



-18 tués



Actualités

Actions à venir :

Savoir rouler à vélo :

Le Gouvernement a lancé un programme "Savoir Rouler à Vélo". Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Cette initiative interministérielle pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur et la ministre des Transports, ainsi que la Sécurité Routière.

Ce réseau va se mettre en place, avec dans chaque département un pilote désigné par jeunesse et sports.

C'est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans, de suivre une formation de 10 heures réparties en 3 étapes, encadrée par des professionnels.

- 1 - Savoir pédaler = maîtriser les fondamentaux du vélo
- 2 - Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé
- 3 - Savoir rouler à vélo = circuler en autonomie sur la voie publique

Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du Programme "Savoir Rouler à Vélo".

La sécurité routière du Morbihan rentre dans le cadre Savoir circuler = découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé.

En effet, dans 89 communes, nous avons formé des Policiers Municipaux et animateurs jeunesse à l'utilisation de nos pistes vélo.



Seniors et Mobilité :

La délégation à la Sécurité Routière a mis en place un dispositif sur la période 2019-2021 pour embrasser la problématique des seniors, au croisement des enjeux de santé et d'autonomie, de lien et de sécurité routière. Ce dispositif a été conçu en 4 phases :

- Une étude documentaire sur la mobilité et l'accidentalité des seniors
- Une enquête de terrain auprès des personnes âgées pour comprendre la façon dont elles envisagent leur mobilité et l'arrêt de celle-ci.
- des tables rondes territoriales : Le département du Morbihan a donc été désigné comme département pilote pour apporter sa contribution et organiser des tables rondes afin d'identifier au plus près les problématiques de mobilité des seniors mais aussi de recenser, partager et valoriser les initiatives locales de mobilité existantes. Le Préfet et le Président du Conseil Départemental du Morbihan s'engagent dans cette démarche.